

dats, et par la réponse, en date du 18 mai 1695, des docteurs de la Sorbonne qui, consultés sur le cas, décidèrent contre la pratique des officiers.⁽¹⁾

Nous ne pouvons passer sous silence un incident où se signalèrent par leur dévouement les premiers Récollets de Montréal. Les constructions de l'Hôtel-Dieu de Saint Joseph venaient à peine d'être terminées, lorsque, dans la nuit du 24 février 1695, un violent incendie le détruisit entièrement. Le feu s'était déclaré dans l'église, qui en un instant fut envahie par les flammes. Trois Récollets, et à leur tête le Père Denis, leur supérieur, volèrent au secours des incendiées, et se distinguèrent au premier rang parmi les sauveteurs, comme le racontent avec éloges les Annales de l'Hôtel-Dieu, écrites quelques années plus tard par la soeur Morin, témoin oculaire du fait ⁽²⁾. Au risque de sa vie, le Père Joseph pénétra dans l'église et en sortit le Très Saint Sacrement, qu'il transporta sur la neige.

“ La Mère Le Jumeau, par un effet de son ardent amour pour Notre-Seigneur résidant dans cet auguste mystère, le suivit à demi-vêtue, à l'insu de ses soeurs; et quoiqu'elle fût alors âgée de soixante-quinze ans, elle demeura prosternée sur la neige pendant plusieurs heures, sans que la rigueur du froid ou la crainte d'être écrasée par les chevrons embrasés pussent la détourner d'une si religieuse applica-

(1) *Mandements des Evêques de Québec*, I, 347.

(2) *Vie de Mademoiselle Mance*, Paris, 1854, tome III, 2ème partie, 130.